



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

[Brooke.Monette@forces.gc.ca](mailto:Brooke.Monette@forces.gc.ca)

**Proposal To: National Defence Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Ce document est par le présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

<b>Solicitation No – No de l'invitation :</b> <b>W8474-218120</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>  At – à : 14:00 EST  On - le : 13 jan 2021

<b>Amendment No. – No modif.</b> <b>01</b>	<b>Page</b> 1 of/de 3
<b>Date : 24 déc 2020</b>	
<b>Title/Titre</b> Vidéoscopes portatifs robustes et équipement auxiliaire	
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b>  <a href="mailto:brooke.monette@forces.gc.ca">brooke.monette@forces.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	<b>FAX No – N° de fax</b>
<b>Destination</b>  <b>See Herein – Voir ci-inclus</b>	

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

**Modification 01**

**La Modification 01 à la DP W8474-218120 vise à faciliter la première série de questions et réponses.**

\*\*\*\*\*

**Q1**

Les produits canadiens sont préférés, mais non exigés. C'est exact?

**R1**

Veuillez consulter la demande de proposition, à la PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, sous-section 1.2.1 Contenu canadien; à la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, sous-section 4.1 (c); à la PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, sous-section 5.1.2.1 Attestation du contenu canadien.

**Q2**

Dans la demande de proposition, à la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, sous-section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO 1 b.; à l'ANNEXE « A » – BESOIN, sous-section 4.1 Spécifications des vidéoscopes portatifs robustes et de l'équipement auxiliaire, point b, il est indiqué que « le vidéoscope portatif doit être un système robuste et durable qui respecte l'indice de protection IP65, ainsi que les normes MIL-STD-461G et MIL-STD-810G ».

Le MDN a-t-il besoin que la norme MIL-STD-810G-511 soit respectée, laquelle concerne les environnements explosifs?

**R2**

**Non.**

**Q3**

Dans la demande de proposition, à la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, sous-section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO 1 h.; à l'ANNEXE « A » – BESOIN, sous-section 4.1 Spécifications des vidéoscopes portatifs robustes et de l'équipement auxiliaire, point h, il est indiqué que « le vidéoscope portatif doit permettre d'enregistrer les spectres de l'UV et de l'IR ».

**Partie 1**

Le MDN pourrait-il préciser le spectre ou les spectres de longueurs d'ondes, de l'ultraviolet (UV) et de l'infrarouge (IR) que le vidéoscope doit permettre d'enregistrer?

**Partie 2**

Le vidéoscope doit-il pouvoir générer de lui-même une lumière UV ou IR, alors qu'une lumière externe serait présente?

**R3**

**Partie 1**

Les spécifications voulues demeureront celles qui sont énoncées dans la demande de proposition, à la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, sous-section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO 1; à l'ANNEXE « A » – BESOIN, sous-section 4.1 Spécifications des vidéoscopes portatifs robustes et de l'équipement auxiliaire.

**Partie 2**

Non.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**